

# BULLETIN DE PARTICIPATION

Ils sont vieux  
et consomment trop  
mais rapportent...

**jusqu'à 300€\***



**PRIME  
À LA  
CASSE**

Par Atlantic\*



Atlantic est partenaire d'Eco-systèmes pour la collecte  
et le recyclage des anciens appareils électriques.

**Du 7 octobre au 7 décembre 2013**

## Pour bénéficier de l'offre "Prime à la Casse" Atlantic

**1** Achetez et faites installer par un professionnel les radiateurs Atlantic



**2** Retournez :

- ➔ votre bulletin de participation complété
- ➔ la copie de votre facture d'achat datée du 07/10/2013 au 07/12/2013
- ➔ votre RIB/RIP avant le 7 février 2014 (le cachet de la Poste faisant foi) dans une enveloppe affranchie à l'adresse suivante :

**PRIME À LA CASSE ATLANTIC 2013 - CEDEX 3014 - 99301 PARIS CONCOURS**

**3** Si votre demande est conforme, vous recevrez votre remboursement dans la limite de 300€ par foyer (même adresse, même nom et/ou même RIB ou RIP)

NOM\* : ..... PRÉNOM\* : .....

ADRESSE\* : .....

CODE POSTAL\* : \_\_\_\_\_ VILLE\* : .....

EMAIL\* : ..... TÉL. \_\_\_\_\_

\* Champs obligatoires

pour toute demande ou information sur l'opération, contactez-nous par email : [primealacasse@groupe-atlantic.com](mailto:primealacasse@groupe-atlantic.com)

### Extrait du règlement :

\*Offre ouverte à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (Corse Comprise) limitée à un seul remboursement de 300€ maximum par foyer (même nom, même adresse, et/ou même RIB ou RIP) pour l'achat et l'installation des produits de la gamme ATLANTIC suivants : Maradja Pilotage Intelligent / Galapagos Pilotage Intelligent / Néfertiti Pivotant Intégral / Nirvana Digital par un installateur professionnel. Retournez votre bulletin de participation, la facture de votre installateur professionnel (achat et installation) datée entre le 07/10/2013 et le 07/12/2013 et votre RIB à l'adresse suivante : OPÉRATION PRIME À LA CASSE ATLANTIC 2013 CEDEX 3014 - 99301 PARIS CONCOURS. Renvoyez le tout sous enveloppe affranchie avant le 07/02/2013 (le cachet de la Poste faisant foi). Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte. Conformément aux dispositions de la loi Informatique & Libertés du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès de rectification et d'opposition aux informations nominatives les concernant. Téléchargez votre bulletin de participation et consultez les conditions de participation sur [www.atlantic.fr](http://www.atlantic.fr)